

La Suisse et les pays de l'Est : aspects politiques et culturels

Autor(en): **Ruffieux, Roland**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum**

Band (Jahr): **4 (1992)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-833017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse et les pays de l'Est: aspects politiques et culturels¹

Roland Ruffieux

Introduction

Encore peu de temps avant que l'évolution dans le monde communiste, particulièrement dans les pays de l'Europe de l'Est, prenne la tournure déconcertante que l'on connaît, il paraissait téméraire d'évoquer pour cette région, une diversification conduisant au pluralisme qui avait caractérisé la définition de «monde libre» après 1945. L'accélération qui s'est produite, au cours des années les plus récentes et l'éviction du système des blocs ont donc constitué une surprise de taille. D'autant plus qu'elle a été suivie d'un temps d'arrêt. Certains observateurs concluent même que le passage au post-communisme a libéré, comme l'ouverture de la boîte de Pandore, toute une gamme de nationalismes d'importance variable et même d'âge différent.

Ce bouillonnement imprévu interdit de donner au sens des événements une interprétation trop hâtive, elle n'empêche pas non plus l'observateur d'accepter quelques conventions, du moins au niveau de la terminologie. La première consiste à appréhender les rapports, classés naguère comme politiques ou culturels, dans un *mixtum compositum* qui ferait une large place à la culture politique, dans le renouveau actuel.

Celle-ci étant considérée comme un ensemble de valeurs, de croyances et d'orientations, ne trouverait sa véritable utilité que par une mise en relation avec le fonctionnement des institutions ou par l'appui de groupes organisés ou même d'individus isolés. Une autre convention consiste à rattacher les situations ainsi repérées à l'influence durable d'un modèle qui serait plus apte qu'un autre à englober l'histoire de l'Europe de l'Est.

Une troisième convention découle, plus directement encore, du tour récent des événements dans cette région. Ceux-ci auraient privilégié quelques traits communs à l'héritage européen: l'organisation fédérative de l'Etat, un ensemble de libertés tendant au respect du pluralisme dans la société, l'avantage donné aux formes primaires de l'autonomie locale incluant des mécanismes compensateurs au niveau supérieur, le refus du nivellement par la société fût-il inspiré par les exigences d'une modernité, enfin la crainte de céder de nouveau à la pente du totalitarisme.

Toutefois, une mise en perspective des rapports particuliers que la Suisse a entretenus avec l'Europe de l'Est gagnerait à être menée sur un siècle et demi environ. On percevrait ainsi le contraste entre les faibles variations enregistrées dans l'évolution générale de la Suisse et les bouleversements profonds qu'ont subis les pays d'Europe orientale, bouleversements ayant même mis en cause l'existence de certains d'entre eux. A cet effet, l'évocation de quelques moments sensibles suffit à marquer les «temps forts» d'un rapprochement qui n'est certainement pas achevé à l'heure actuelle.

Des rêves nationalistes aux passions sociales

La première rencontre entre la Suisse et l'Europe de l'Est, significative pour notre thème, se produit en 1848, tournant dont les incidences se feront sentir jusqu'à la Première Guerre mondiale. Après s'être organisée grâce à la multiplication des organisations culturelles, la poussée des nationalités débouche sur la scène politique, provoquant dans plusieurs métropoles d'Europe, des épisodes révolutionnaires mêlant des revendications sociales aux aspirations culturelles. Par rapport à 1830, l'épicentre des mouvements s'est déplacé vers l'est, suivant la progression des réformes institutionnelles parties d'Angleterre, deux siècles plus tôt. Si l'ébranlement des autocraties y est sensible, les « anciens régimes », épargnés jusqu'alors acceptent des réformes plus limitées que dans les pays du centre et de l'ouest déjà engagés sur la voie de l'unification nationale et de la centralisation étatique. Rien de pareil donc à ce qui se passe en Suisse où un pouvoir fédéral nouveau est installé, amorçant une évolution qui fera descendre la démocratie représentative et même directe à l'échelon local.

La solidarité entre les monarchies conservatrices les entraîne à exercer leur droit d'ingérence, selon les règles de 1815, dans des zones que l'essor économique a hissées à un niveau social parfois élevé: par exemple, la Bohême ou les régions baltiques. La Suisse des radicaux échappe, à plusieurs reprises, à des velléités d'intervention, ce qui confère à son système républicain le caractère d'un archétype, admiré en particulier par les proscrits qui convergent vers la patrie de Tell. Leur afflux gêne cependant les débuts du pouvoir fédéral, soucieux de se donner la légitimité nécessaire à sa reconnaissance par l'Europe. Les concessions faites sur la pratique du refuge politique cherchent plutôt à renforcer une politique étrangère encore timide qu'à désarmer les oppositions qui se conjuguent à l'intérieur.

Le modèle helvétique d'une démocratie innée commence à dépasser le domaine des idées pour gagner le terrain pratique de la politique. Mais ce succès reste grevé d'une double hypothèque, qui subsistera jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale. D'une part, le nouveau pouvoir fédéral s'impose en dictant aux cantons une attitude officielle de réserve. Elle tient la Suisse à l'écart de la politique des congrès européens d'où sortent les premiers changements importants de l'Europe de 1815 - que ce soit en Italie, en Allemagne ou dans les principautés danubiennes. A l'échelon suprême, le rôle d'arbitre de l'Europe, dévolu naguère au tsar de Russie et à Metternich, se fixe plus à l'ouest de l'Europe avec Napoléon III, Victoria, Bismarck et ses émules. Les minorités nationales de l'Europe du centre et de l'est voient s'ajourner d'autant leurs chances d'émancipation. Y contribue également le fait, pour la Suisse, que l'attention portée aux révolutions dans les pays voisins éclipse l'intérêt qui pourrait être voué à des causes plus abstraites.

D'autre part, reconnus citoyens égaux dans une république qui se veut progressiste, les Suisses ont désormais le droit d'exprimer publiquement leur sympathie ou leur antipathie pour les régimes des pays qui les entourent et même de contrées plus lointaines. Une presse politique en constante expansion s'efforce de refléter toutes les nuances idéologiques existantes, du

monarchisme réactionnaire aux socialismes. La liberté, dont elle dispose, malgré la résistance des pouvoirs locaux, s'étend aux convictions religieuses, à la vie associative, au développement de l'économie, aux mœurs pour ce que l'Etat peut en saisir.

La volonté de promouvoir une société progressiste et juste, perceptible chez les «hommes de 48», connaît pourtant une sérieuse limitation dans les relations de la Suisse avec l'étranger. Une concurrence s'est établie, chez les élites qui détiennent le pouvoir, entre l'indépendance du pays comme objectif et sa neutralité vers l'extérieur plus qu'à l'intérieur où les minorités restent malmenées par l'élan initial. Les tensions dans la société et une conjoncture internationale, bientôt défavorable à l'épanouissement des petites communautés, empêchent la Suisse de devenir la réconciliatrice des peuples d'Europe que les idéalistes voyaient en elle.

Durant le premier demi-siècle de son existence, la Confédération nouvelle s'efforce également de conquérir ses titres d'honorabilité. Elle entend persuader les puissances dirigeantes de l'Europe qu'elle n'est plus un repaire d'agitateurs ou un nid de révolutionnaires. Tâche difficile, quand on se remémore la tolérance dont ont joui Mazzini, les exilés polonais après 1863, les opposants à Napoléon III, les communards et d'autres dissidents qui, venus de plus loin, restent espionnés par la police du tsar.

L'attitude officielle n'est pas dénuée d'ambiguïté, bien qu'elle cherche à définir une politique d'asile qui concilierait une tradition ancienne d'hospitalité avec l'extension des pouvoirs intérieurs de police et l'insistance des chancelleries. Les attitudes adoptées par la Suisse officielle, lors du blocus du Tessin par l'Autriche, ou face aux troubles révolutionnaires ultérieurs, s'inspirent plus de l'intérêt national que de la pure générosité. A plusieurs reprises cependant, le pouvoir fédéral doit lutter sur deux fronts: tout en s'efforçant de répartir le fardeau des réfugiés entre les cantons, il cherche à obtenir leur départ vers d'autres cieux.

L'essor du socialisme révolutionnaire, particulièrement dans la version de l'anarchisme, déplace bientôt le contentieux du terrain des nationalismes effervescents vers la remise en cause de la société bourgeoise elle-même. Le conflit de l'Empire allemand avec le catholicisme romain et les attaques des Internationales se conjuguent avec les difficultés intérieures de l'Autriche-Hongrie et de la Russie. A partir des années 1880, une vague d'attentats, dirigés contre les têtes couronnées, met directement en cause la tolérance pratiquée par la Suisse envers des mouvements révolutionnaires qui ne reculent plus devant le régicide. Le cas Netchaïv et l'affaire Wohlgemuth sont à mettre en parallèle avec la recherche d'une législation sur le séjour et l'établissement des étrangers et les projets d'intervention collective des puissances conservatrices pour faciliter l'extradition. La Berne fédérale est alors dirigée par des radicaux, héritiers des «hommes de 1848», mais devenus sensibles aux séductions de l'expansion économique et aux progrès de la législation internationale. Elle fonde ses refus d'extrader les gêneurs moins sur le devoir de la neutralité que sur ses droits d'Etat souverain. Le glissement des enjeux vers des contestations plus extrémistes est illustré par la succes-

sion des Internationales: en comparaison, la revendication en faveur des nationalités est devenue plus modérée. Ne bénéficie-t-elle pas alors des concessions dictées, en Autriche-Hongrie principalement, par des mobiles d'ordre culturel, par exemple avec la législation en matière linguistique?

Le constat, qu'on peut dresser à la fin de cette période, au cours de laquelle s'établissent certains comportements durables entre les deux acteurs, est triple. Au niveau des relations diplomatiques, dont le réseau à la fin du siècle s'inspire encore des règles du concert européen, la place de la Suisse se définit avant tout par l'indépendance qui lui est reconnue. Accessoirement, pour les services qu'elle rend, par une neutralité armée qui dissuade ses partenaires d'user de la force contre elle.

Cela n'enlève pas aux Suisses, profondément mêlés à la marche de leurs affaires publiques, la possibilité de choisir une voie qui ne s'inspire pas du principe, alors dominant, des nationalités. L'adoption définitive d'un modèle d'Etat multiculturel de type fédératif leur ouvre cependant des possibilités nouvelles pour l'aide qu'ils peuvent apporter à l'émancipation des nationalités sujettes en Europe de l'Est, appui qui se traduit surtout par les interventions d'une opinion publique active. Au niveau le plus élevé des aspirations vers une Europe démocratique et libertaire en revanche, les chances de la voir se réaliser *more helvetico* sont abandonnées au profit d'une vision pragmatique de l'avenir du continent.

Cordon sanitaire et variations autour de la neutralité

La guerre de 1914-18 prépare la deuxième rencontre entre la Suisse et l'Europe de l'Est qui débouche sur l'établissement de relations permanentes, basées sur des perceptions différentes de ce qui était sorti des contacts antérieurs. En effet, si les Suisses réussissent à maintenir eux-mêmes leur indépendance politique, des contraintes économiques limitent leurs possibilités d'action au point de rendre exorbitant le prix de la neutralité. La dépendance extrême, vis-à-vis de l'étranger, dans l'ordre des réalités matérielles, s'accompagne de l'inconfort moral, provoqué par les sollicitations des propagandes adverses. Aussi, le gouvernement s'efforce-t-il de compenser sa ligne générale d'abstention par les satisfactions qu'il accorde à une opinion publique de plus en plus exigeante. La tradition humanitaire s'élargit dans une solidarité active avec les peuples qui souffrent et les victimes, plus directes, des opérations militaires. Exprimées dans les objectifs contraires des belligérants, les revendications politiques sont reprises dans la mesure où elles pourraient contribuer à une reconstruction de l'Europe, une fois écarté le retour à l'ordre ancien.

Trois exemples permettent d'illustrer les phénomènes de réception des messages nationalistes d'une part, de leur conversion en actes par les milieux helvétiques de l'autre. Pour les promoteurs de l'indépendance tchèque qui méprisent les projets d'autonomie, la Suisse offre un refuge à la Mafia. Egalement des références à son modèle institutionnel que Masaryk utilisera contre les détracteurs de l'union entre Tchèques et Slovaques et

Bénès pour esquisser l'aménagement du statut des minorités. La cause polonaise, elle, a déterminé le plus large éventail de réactions et, partant, les modalités d'action les plus diverses. Aussi bien sur le plan humanitaire que dans le domaine des publications qui ont revêtu même un caractère scientifique. Par ailleurs, la concurrence entre les officines de propagande entraîne des dissensions au sein de la presse romande, comme l'engagement personnel d'un E. Privat autour de qui se crée une diplomatie parallèle. Enfin, la III^e Conférence des nationalités, tenue à Lausanne (27-29 juin 1916) manifeste une autre forme d'action dont se méfie également la diplomatie officielle. Pour les 26 nationalités qui ont répondu à l'appel - dont une dizaine de l'Europe orientale - l'objectif est de créer, par la science ou par d'autres moyens, une entente leur permettant d'agir conjointement pour la paix et pour leurs intérêts.

Les lignes directrices de la politique extérieure de la Suisse sont respectées jusqu'à la fin de 1916. A partir de cette date, diverses circonstances perturbent l'ordonnance, particulièrement dans son application à l'Europe de l'Est. Successivement, l'offensive de paix du président Wilson et la concurrence que lui font les Centraux, la tentative alliée d'entraîner la Suisse dans la guerre économique à outrance, l'intervention américaine, la chute du tsarisme et l'affaire Grimm-Hoffmann bouleversent les données habituelles. Sur le front de l'Est, soldats allemands et russes fraternisent, une «nouvelle convulsion révolutionnaire» porte les maximalistes au pouvoir en Russie, en dépit des grèves dirigées contre eux et bientôt d'une amorce de guerre civile. Réservé à l'égard de la note Trotski sur les propositions d'armistice, le Conseil fédéral ajourne la reconnaissance du nouveau régime.

L'année 1918 s'ouvre sur des horizons nouveaux avec le discours du président Wilson (8 janvier 1918). Ses Quatorze Points soulignent particulièrement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tandis que la dissolution de la Constituante par les bolcheviks les entraîne à rompre avec le modèle du régime représentatif d'essence libérale (18 janvier). La conclusion de la paix entre l'Allemagne et la Russie des Soviets à Brest-Litovsk (mars 1918) laisse également entrevoir la naissance de plusieurs Etats nouveaux ou la restauration de formations historiques disparues, ce qui bouleverse la carte politique de l'Europe, particulièrement dans sa partie orientale. L'accélération des événements, leur caractère surprenant, augmentent encore une fois la sensibilité d'une opinion publique orientée différemment selon ses attaches culturelles. La Suisse officielle, qui poursuit ses études sur la préparation de l'après-guerre, avant tout dans les domaines relevant de l'économie et du droit international, aborde cette problématique nouvelle, avec hésitation.

Ayant soutenu la cause d'une émancipation de la Pologne de façon constante, elle cherche à obtenir l'agrément des Etats suzerains à un régime commun, puis se décide à traiter directement avec les milieux proches des Alliés. C'est un exemple parmi d'autres de l'attentisme helvétique. En décembre 1918, la division des Affaires étrangères du département politique estime préférable «de ne pas renouer de relations, même de fait, avec aucun gouvernement russe» en raison de la situation. Le tour d'horizon accompli à cette occasion,

concernant les missions officieuses en confirme l'existence pour l'Ukraine, la Pologne, la Géorgie et la Lituanie, mais il évoque également le cas de la Finlande, déjà reconnue, l'Arménie, la Ruthénie blanche, l'Estonie et la Sibérie.

Cette ouverture à l'est est cependant perturbée par le cours singulier qu'ont pris les événements en Suisse. Ce sont la grève générale de novembre 1918, les mouvements qui la prolongent, la rupture des relations diplomatiques avec la Russie révolutionnaire et l'expulsion de la mission Berzine, dont les répercussions psychologiques dépassent largement la portée dans l'immédiat. Le gouvernement suisse est amené à raisonner en termes généraux, sur les chances respectives des mouvements révolutionnaires et des réactions qu'ils provoquent chez leurs adversaires. Assistera-t-on en Europe orientale à la restauration, même partielle, des régimes anciens ou à un saut dans l'inconnu ? qui l'emportera : le bolchévisme révolutionnaire, le nationalisme ou une conjugaison des deux ? selon un document confidentiel consacré aux troubles révolutionnaires qui s'étendent à l'Europe entière, « tout ce qui a encore des biens à défendre redoute l'ennemi intérieur bien plus que l'ancien adversaire ».

Sans avoir pu mettre fin à un mécontentement social grandissant, la grève générale de novembre 1918 débouche sur l'échec du projet de la gauche destiné à changer les rapports fondamentaux entre la société et la politique. Analysés sur leur versant international, les troubles civils qui la prolongent coïncident avec l'amorce d'une contre-révolution qui affectera surtout l'Europe centrale et orientale.

Devant la menace d'une intervention militaire de l'Entente en Suisse, le gouvernement est contraint d'agir à deux niveaux. Dans la politique intérieure se développe une conception musclée de l'ordre public qui permet de marginaliser durablement les milieux activistes de la gauche. Sur le plan diplomatique, le même gouvernement donne des gages afin de sauvegarder l'attribution à la Suisse du siège de la SDN. Le ralliement au « système de Versailles » en voie d'édification implique également un soutien à la « politique du cordon sanitaire ». Le rapprochement s'impose même à de larges cercles de l'opinion publique en raison d'une incompatibilité foncière entre christianisme et bolchévisme, pour ne pas évoquer le contentieux ancien du socialisme.

La Grande Guerre se prolonge à l'est jusqu'en 1921. L'échec de l'intervention militaire de l'Entente, l'affirmation en Russie du nouveau régime expliquent l'adoption de la « politique du cordon sanitaire » destinée à empêcher la contagion révolutionnaire de s'étendre et dont la Pologne, victorieuse à l'est, est le maillon central. La Suisse a toujours peine à se déterminer face aux événements. La rupture de toutes relations avec les Soviétiques, le sort incertain de la colonie suisse et l'impossibilité de trouver un arrangement sur les biens et les intérêts helvétiques ont donné d'abord des arguments à ceux qui voulaient voir notre pays s'associer à des mesures d'ordre militaire. L'attitude officielle d'abstention est ensuite considérée comme provisoire. Dans les années suivantes, le gouvernement explorera

toutes les voies qui pourraient permettre de renouer les relations: l'appui des grandes puissances, le recours aux organisations internationales, la volonté des milieux d'affaires d'accéder à d'hypothétiques marchés.

Moscou se refusant à un règlement global jugé satisfaisant, le contentieux ne cessera de s'alourdir, également par l'obligation morale que représente une lutte efficace contre le bolchévisme, menée au besoin sur le plan international. On aboutira finalement à la situation paradoxale que la Suisse officielle distingue entre des régimes autoritaires, voire totalitaires, avec lesquels elle ne peut pas rompre et l'URSS jugée inapte même à une reconnaissance de fait. Au niveau de l'opinion publique active, une minorité de sympathisants affronte un climat généralisé d'anti-communisme, alimenté périodiquement par des incidents d'inégale importance.

Par compensation, les relations diplomatiques et culturelles se développent avec les autres Etats de la région, situés en deçà de la limite tracée par le cordon sanitaire. Dans cet espace, les vicissitudes et l'influence de la conjoncture économique ne remettent pas en cause une reconnaissance octroyée, au début de l'entre-deux-guerres, sous le signe d'une contre-révolution destinée à éviter une subversion de l'Europe entière. L'évolution des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale modifient certes les données du problème traité ici. Il faut toutefois attendre l'écroulement de l'Axe, qui allège le poids de la menace allemande, pour le voir retrouver une réelle importance. Aussi, le troisième moment, significatif pour notre analyse, se situe-t-il au cours des années 1930.

Une reconnaissance impossible

A vrai dire, l'entrée de la Russie soviétique à la SDN en septembre 1934, décision à laquelle la Suisse est presque seule à s'opposer, n'est qu'un avatar de la rentrée que l'URSS accomplit dans le système des relations internationales qu'elle avait d'abord dénoncé comme un instrument d'oppression. La reconnaissance graduelle du régime soviétique par une bonne partie des Etats civilisés en a constitué l'amorce dès les années 1920, suivie de la conclusion des premières alliances ou de la participation à des ensembles multilatéraux, tels le pacte de Briand-Kellogg en 1929.

Dans l'ensemble des relations entre la Suisse et les pays de l'Est, l'URSS continue de se distinguer par l'absence de statut diplomatique et par la précarité des échanges commerciaux. Le contraste est d'autant plus évident que la Suisse maintiendra les relations établies auparavant avec plusieurs Etats dont les régimes ont pris des formes autoritaires, voire totalitaires. Pour ne citer que les Etats les plus proches, il sera hors de question, jusque vers la fin de la guerre, de rompre les relations avec le Reich hitlérien ou avec l'Italie mussolinienne. Le fait paraît d'autant plus incompréhensible que la doctrine helvétique en matière de reconnaissance a évolué vers plus de souplesse et que Moscou, de son côté, a également modifié sa position en la matière.

Le cœur du problème a consisté, semble-t-il, dans l'impossibilité pour la Suisse officielle d'accorder une reconnaissance de jure, refus qui a créé par

une symétrie plus que formelle, une attitude semblable à Moscou. Pourtant, les tentatives n'ont pas manqué pour aboutir à un arrangement partiel, capable d'ouvrir la voie à un règlement général. Entre 1924 et le début de la crise économique en Suisse, divers efforts ont été accomplis par l'industrie d'exportation ou par des cercles plus larges à l'occasion de la ratification par les Chambres du pacte Briand-Kellog. La Conférence du désarmement, ouverte à Genève au début de 1932, offre une nouvelle occasion qui sera gâchée par l'incompatibilité des vues sur le désarmement intégral prôné par Moscou. L'année suivante, un accord commercial est signé entre les deux pays mais sa mise en vigueur bute sur des obstacles de principe, tels l'indemnisation des Suisses rapatriés de Russie dont les biens ont été spoliés ou, de manière plus indirecte encore, la signification donnée aux événements survenus à Genève en novembre 1932.

Il n'y a pas de véritable progrès durant les années 1933 et suivantes. Les divergences d'ordre idéologique s'accroissent entre les deux pays et, en Suisse même, entre divers secteurs de l'opinion publique. En effet, un chassé-croisé constant se produit entre la lutte contre les fascismes, préconisée par les gauches et la croisade contre le communisme, réclamée par une droite dont les tendances autoritaires s'inspirent plus ou moins directement des dictatures étrangères.

L'année 1934 a été cependant marquée par un affrontement spectaculaire qui rompt avec la diplomatie discrète pratiquée jusqu'alors dans la matière. La décision de Moscou de poser sa candidature à la SDN s'explique avant tout par la volonté d'imprimer un nouveau cours à sa politique extérieure. Si les milieux de la SDN l'accueillent favorablement, la Suisse, elle, se croit obligée de procéder à un réexamen de ses rapports avec l'organisation internationale qui aboutira, en 1938, à son retour à la neutralité intégrale. Dans l'immédiat, un vote négatif est émis par la délégation suisse à la XV^e assemblée générale (septembre 1934). Cette attitude, parfois mal comprise, du pays de siège s'explique avant tout par des impératifs de politique intérieure, ainsi l'orientation donnée aux mesures de lutte contre la crise économique.

Il y a encore d'autres enjeux dans l'affrontement constant entre les gauches et les droites, qui se manifestent aussi bien au parlement que sur le forum de la démocratie directe. Ainsi la tentative de réviser la constitution fédérale, avortée en septembre 1935, ou quelques mois plus tard, l'échec progressif de la participation aux sanctions dans le conflit italo-éthiopien, en attendant les remous idéologiques produits par la guerre civile espagnole dans laquelle les milieux nationaux en Suisse dénoncent la mainmise du communisme international patronné par Moscou.

Ce dernier épisode relève déjà d'une nouvelle phase dans les rapports entre la Suisse et les pays de l'Est qui s'étend jusqu'à la guerre; elle se caractérise par de nouvelles tensions. La nouvelle vague de méfiance envers Moscou, qui se manifeste dans l'interdiction des formations appartenant au Komintern dans plusieurs cantons romands (1936-37) culminera avec la signature du pacte germano-soviétique (août 1937). La collusion s'est révélée éton-

nante, également pour les milieux qui, en Suisse, avaient dénoncé plutôt le danger que les doctrines nazies et la politique d'expansion du Reich présentent pour les Etats successeurs: Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie en particulier.

Face à l'Est communiste et à ses crises

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, une périodisation semble possible pour l'ensemble des rapports entre l'Est communiste et le reste de l'Europe, principalement au niveau des perceptions enregistrées à l'Ouest. De 1945 à la deuxième mort de Staline, le climat de guerre froide accentue la répulsion chez les uns, la séduction pour les autres envers l'Est soumis au communisme; entre 1956 et 1968, le cheminement parallèle des attitudes collectives se poursuit à travers les crises qui dressent les satellites contre le centre; de 1968 à nos jours, la multiplication des dissidences et l'effondrement du système d'intimidation conduisent au dénouement que constituent les événements récents.

Les circonstances dans lesquelles la Suisse s'inscrit progressivement dans un tel schéma d'interprétation sont suffisamment connues. Resté en dehors des bouleversements de la situation militaire de 1939-45, mais soumis à la pression économique de l'Axe, notre pays rétablit en 1946 ses relations diplomatiques avec l'URSS sans parvenir pour autant à les doubler des échanges qui s'établissent normalement entre pays d'économie privée et reconnaissant les principales libertés modernes.

La persistance, dans les relations de la Suisse avec le monde communiste, d'une attitude proche de la politique du cordon sanitaire, mérite quelque attention. En effet, la levée générale des mesures d'interdiction, prises contre les mouvements extrémistes, est décidée en 1945 déjà. Elle légalise le parti communiste sans le légitimer pour autant. Le fait que l'URSS se trouve au nombre des puissances victorieuses de l'Axe et que sa zone d'influence s'étend vers l'ouest accentue une méfiance dont on trouve les traces dans l'attitude négative des Suisses envers l'ONU. Mais le choc majeur est à chercher dans la satellisation inexorable des Etats intermédiaires, situés entre l'Allemagne occupée et l'URSS. La constitution de ce glacis masque rapidement l'effet produit par leur libération.

La victoire initiale du communisme après 1917 avait été analysée, dans la majeure partie de la presse suisse, comme le fruit de circonstances imprévues, parmi lesquelles se trouvait la paix séparée, négociée par l'Allemagne impériale avec les Soviétiques, pour retarder sa défaite militaire à l'ouest en favorisant la révolution imminente en Russie. La situation est certes différente en 1945, mais elle permet à certains milieux de l'opinion publique, particulièrement dans la partie alémanique du pays, de transférer sur le communisme, associé aux démocraties victorieuses, les sentiments de crainte qu'avait suscités l'encerclement de la Suisse par le Reich hitlérien à partir de 1933. Dans ce sens, il y aurait eu répétition des phénomènes de satellisation et des procédures d'asservissement.

L'anti-communisme que la guerre froide rend plus virulent en Suisse se nourrit également de la croyance en un cumul qui ajouterait aux objectifs stratégiques de l'ancienne Russie l'impérialisme nouveau, fondé sur une idéologie d'Etat. Cet amalgame que la presse d'extrême-gauche avec de faibles moyens intellectuels, s'applique à réfuter, constitue une autre tonalité dominante pour une majorité de la presse helvétique, qui inclut désormais les organes socialistes. Le caractère global des critiques n'estompe pas les nuances partisans existant entre les journaux. Ils se distinguent, par exemple, sur l'idée que l'épreuve de la guerre froide est sortie ou non de la déchéance d'autres idéalismes. Ou que le regain de faveur qu'a connu le wilsonisme en inspirant la Charte de l'Atlantique, permettra encore de créer un monde sûr pour la démocratie.

Dans une certaine mesure, on retrouve dans l'attitude de la Suisse après 1948, le mélange de retenue diplomatique et d'effervescence idéologique qui avait caractérisé les moments précédemment choisis. C'est plutôt dans les attitudes envers le système monolithique et ses crises ultérieures qu'il faut chercher les indices permettant de déceler un cours nouveau en Suisse à l'égard de cette région. Dictées par la distinction entre la politique de l'Etat neutre et la souplesse de la neutralité morale, des différences profondes peuvent être perçues alors dans les réactions de l'opinion suisse face à la soviétisation initiale de la Hongrie, puis à l'intervention de 1956. Ou comparativement dans le «coup de Prague» de 1948 et l'occupation de 1968.

Les analyses historiques menées sur ces crises ont permis de retrouver, pour une partie de l'opinion publique les réflexes de peur conduisant à ce que H. Lüthy a désigné comme une «politique de cordon sanitaire spirituel». Les différences importantes entre les épisodes d'avant 1950 et ceux survenus après cette date, touchent les effets de la déstalinisation, plus encore la contagion de la liberté en dépit de contacts culturels encore trop limités. D'autre part, il y a réévaluation de l'Empire soviétique comme instrument de domination: tout en gardant une puissance qui s'accroîtra encore, il n'est plus «une révolution en marche» et ses réussites techniques n'empêchent pas la faillite de l'idéologie.

Sur le plan plus général de la politique extérieure suisse, s'opère une convergence plus forte entre les jugements de l'opinion publique organisée, élaborée par la presse et les objectifs de cette politique en raison d'un double mouvement. Pour la forme, la presse exerce son pouvoir de façon plus aiguë, sans renoncer à utiliser les passions comme le montre la «couverture» des événements de 1956 ou de 1968 par les mass médias. Cependant, cette opinion a des limites, puisque la quasi-totalité des journaux, en 1956 comme en 1968, refusent d'envisager l'intervention soviétique qui se produira effectivement.

Dans un autre registre, celui des idées missionnaires qui ont animé cette politique extérieure à ses débuts, les épisodes qui viennent d'être cités, permettent d'observer la révision qui s'opère dans les anciens stéréotypes. La démocratie helvétique perd le caractère unique qu'elle revêtait dans le jugement des «hommes de 1848», elle n'a plus nécessairement la capacité de

réconcilier les peuples et sa dimension humaine sera ramenée à des proportions plus modestes, également en raison d'une diversification des formes de conflits. On notera toutefois, que l'intégration des réfugiés hongrois et tchécoslovaques s'est opérée selon des modalités qui ont relevé encore des anciennes traditions, échappant encore aux querelles plus récentes sur le droit d'asile.